

Faculté	de psychologie
	Université de Strasbourg

MASTER 2

PSYCHOLOGIE SOCIALE, ORGANISATION ET TRAVAIL

Conditions d'admission

25 places maximum.

PREREQUIS :

Être titulaire d'une **Licence de psychologie** et d'un **Master 1 de psychologie** comportant en priorité des enseignements en psychologie sociale et du travail, délivrée par une université française

OU

Être titulaire de diplômes jugés équivalents par la Commission Pédagogique de la faculté de psychologie de Strasbourg :

http://psychologie.unistra.fr/?page_id=307

PROCEDURE D'ADMISSION :

Quel que soit l'établissement d'origine, les candidats doivent saisir une **pré-candidature** sur le site **ARIA** de l'Université de Strasbourg. Les candidatures pour l'année universitaire 2017-2018 seront ouvertes **du 2 mai au 9 juin 2017** :

<http://aria.u-strasbg.fr/uds/index.php>

Un **dossier de candidature** (papier) doit ensuite être déposé ou envoyé par voie postale au service de scolarité du Master de Psychologie Sociale, Organisation et Travail. La date limite de réception des dossiers par le service de scolarité pour l'année universitaire 2017-2018 est fixée au **16 juin 2017 dernier délai**.

Attention : Les dossiers incomplets ou arrivés hors délai ne seront pas examinés.

Adresse du service de scolarité :

Faculté de Psychologie
Secrétariat du Master PSOT
Madame Nicole LAPP
12, rue Goethe
67000 STRASBOURG
Tel : 03.68.85.18.89.

Composition du dossier de candidature :

- La fiche de pré-candidature à télécharger sur le site ARIA
- Un curriculum vitae avec photo d'identité (2 pages maximum).
- Une lettre de motivation
- Un projet professionnel (2 pages maximum)
- Les photocopies des diplômes ou attestations de réussite de la Licence de psychologie et du Master 1 de psychologie (dès que possible lorsque l'année de M1 est en cours de validation)
- Les photocopies des relevés de notes de la Licence de psychologie (depuis la première année) et du premier semestre du Master 1 de psychologie
- Un résumé du travail de recherche de Master 1 (une page)
- Un résumé du rapport de stage de Master (une page)
- Les attestations des stages réalisés
- Une enveloppe libellée à l'adresse du candidat + 4 timbres français au tarif en vigueur (ou 3 coupons réponses pour les candidats résidant à l'étranger)

Le résultat sera communiqué aux candidats au plus tard le **7 juillet 2017**. En cas d'avis favorable, l'acceptation définitive s'entend sous réserve de la production du justificatif de réussite de la première année de Master. Cet avis favorable devra être présenté lors de l'inscription administrative qui se fera en septembre, sur rendez-vous, auprès de la Faculté de Psychologie. Les étudiants admis doivent obligatoirement confirmer leur inscription à la formation pour le **13 juillet 2017** dernier délai.